

BRETAGNE PAYS DE LOIRE
REGIONALE D'ELEVAGE
CLUB DES CHIENS TIBETAINS DE FRANCE



**CHATEAUBRIANT
SAMEDI 5 JUILLET 2025**

Club des Chiens Tibétains de France





Chiens & Chats

NATURELLEMENT

LA BOUTIQUE DES CHIENS ET CHATS ÉCOLOS
VOUS SOUHAITE BONNE CHANCE POUR LA NATIONALE D'ÉLEVAGE 2025 !



Produits **100% naturels** pour
prendre soin de votre Terre-Neuve



9,6 / 10 est la note que nous ont
attribué nos clients*



Livraison **gratuite** dès 49€ d'achat



Points fidélités et programme de
parrainage avantageux !

COMMANDEZ EN LIGNE SUR

www.chiensetchatsnaturellement.com

**ENTREPRISE FAMILIALE FRANÇAISE
BASÉE EN TOURAINE**

Besoin de conseils ?
Contactez nous au **02 54 80 32 63**



YUMOVE



TAURO
— PRO LINE —



Chiens Et Chats Naturellement



Chiens_Et_Chats_Naturellement

CLUB DES CHIENS TIBETAINS DE FRANCE

Epagneul du Tibet – Lhasa Apso – Shih-Tzu – Terrier du Tibet

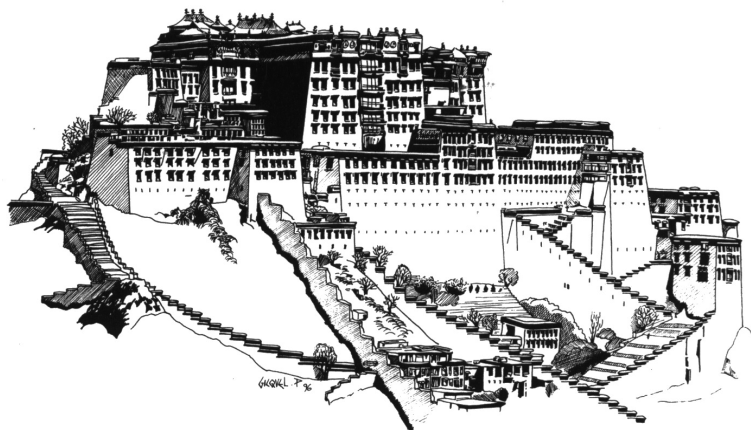
Affilié à la Société Centrale Canine

Siège social : 4- Impasse des Cottes - Argnat – 63530 SAYAT

Site internet : www.centrale-canine.fr/club-des-chiens-tibetains-de-france

Exposition Régionale d'Élevage

*Sous le haut patronage de M. le Président de la SCC,
Et l'aimable autorisation de
l'Association Canine Territoriale Saint Hubert de l'Ouest
Attribution du Lion d'Or du Club comptant pour
le Championnat du Club*



Châteaubriant (44)

Samedi 5 Juillet 2025

Sponsor officiel:
NESTLE PROPLAN PURINA PET CARE

JURY

**Juge Pressenti : M. François Teppaz-Misson
Epagneul Tibétain - Lhasa Apso
Shih-Tzu -Terrier du Tibet**

**TAN – Confirmations- Breath :
Mme Lydie Estru**

HORAIRES

8h00 Entrée des chiens et collation de bienvenue

8h30 Début des jugements – TAN, BREATH et Confirmations

12h00

- Désignation des 4 Meilleurs de chaque race
- Meilleur Chien Tibétain de la Régionale d'Elevage

Remise des prix et récompenses.

CLASSE ELEVAGE

Pour trois à cinq chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle produits par le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents, déjà **engagés dans une classe Individuelle** (Ouverte, Intermédiaire, Jeune, Puppy, Baby, Champion, Vétéran).

La classe élevage sera jugé sur l'homogénéité et départagée dans le ring d'honneur.

LOT REPRODUCTEUR

Pour s'engager dans cette classe tous les chiens inscrits doivent être impérativement engagés à titre individuel.

Le lot reproducteur comprend le géniteur (mâle ou femelle) et sa descendance (au minimum 5 sujets issus de première génération).

Inscription avant 10 heures

Responsable Bien-être animal : Mme Estru

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bienvenue à la Régionale d'Élevage organisée à Châteaubriant, par notre déléguée Josine Zavadesco et son adjointe Brigitte Marion. Merci à l'ACT Saint Hubert de l'Ouest, qui nous permet cette organisation. C'est notre quatrième Régionale ici et grâce à eux, nous nous sentons chez nous !

Cette journée est aussi l'occasion de faire passer le BREATH, le TAN et l'empreinte dentaire.

Notre juge M. Teppaz-Misson aura à départager les quatre races, une bonne nouvelle, même si le nombre global de tibétains est à la baisse.

Passez tous une bonne journée dans la convivialité. Notre sport cynophile se doit de rester un plaisir.

Bonne journée à tous et bien amicalement.

Lydie Estru

Présidente du Club des Chiens Tibétains de France

SPONSOR

NESTLE PRO PLAN PURINA PET CARE

Club des Chiens Tibétains de France





Comité du C.C.T.F.

● BUREAU

Mme Lydie ESTRU – Présidente

Mr Patrick DEWAELE - Vice-président

Mme Véronique ALAVOINE - Secrétaire

Mme Frédérique CHANCEL AGUIRRE - Trésorière

● MEMBRES

Mr Christian BRINGOLET

Mme Christelle COLOMBINI

Mme Chantal CHANUT

Mr Franck DELMAS

Mme Catherine DITTEL

Mr Daniel MIZERET

Mme Martine SAUZET

Mme Dominique ZAWARTOSKY

● PRESIDENTS D'HONNEUR

Mme Simonne CHAUVIN-DAROUX (Présidente fondatrice du CCTF)

Mr Jean Claude METANS

● MEMBRE D'HONNEUR

Mme Ginette BOUVRET (Membre fondatrice du CCTF)

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES RÉGIONALES DU C.C.T.F AVEC ATTRIBUTION DU LION D'OR

Article 1 : Organisation

Les Expositions Régionales d'Élevage seront organisées par les délégations régionales du C.C.T.F.

Arrivée et Jugement : l'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 8h30 précises.

Logement des chiens : Aucune cage n'est prévue par l'organisateur, des espaces seront aménagés pour les exposants. Sortie des Chiens : Les chiens pourront quitter l'exposition après remise des slips de jugements et récompenses.

Affichage : aucun panneau n'est autorisé, de même la distribution de prospectus est interdite.

Annulation : en cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement seront remboursés sous déduction des frais déjà engagés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation non récupérables.

Engagements : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception :

A/ de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

B/ de celles qui appartiennent à une association non affiliée à la S.C.C. Seront refusés :

A/ les inscriptions parvenues après la date des engagements.

B/ les engagements « au poteau » le jour de l'exposition.

C/ toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe Lot d'Élevage et Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (cf. feuille d'engagement).

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé, la semaine précédant l'exposition, la carte d'exposant qui devra être présentée à l'entrée. Seuls les chiens inscrits à un Livre d'Origine Reconnu par la F.C.I. peuvent être acceptés « ne concourant pas ».

Article 2 : Obligations de l'Exposant

Pour participer aux épreuves de sélection en Régionales d'Élevage, les sujets présentés doivent être inscrits au Livre des Origines Français (L.O.F.) ou à tout autre livre des origines reconnu par la F.C.I. Les chiens non inscrits à un livre d'origine (titre initial) sont également admis. L'exposant accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de l'exposition mentionnés ci-dessus. En conséquence l'exposant exonère spécialement et entièrement le club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers...) survenus à son chien ou causés par lui à lui-même ou à autrui. L'exposant certifie sur l'honneur que son chien ou son chenil n'est pas à sa connaissance au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition. En cas de fausses déclarations, l'exposant accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Article 3 : Titres pouvant être attribués

Les qualificatifs des R.E. auront valeur de « **spéciales de race** » et seront pris en compte pour les cotations (cf. grille de cotation en vigueur). Différents « titres » pourront être décernés lors de la R.E. - Meilleur espoir : en concurrence entre les meilleurs des classes Baby & Puppy par race, - Meilleur Jeune : en concurrence entre le meilleur mâle et

la meilleure femelle de la classe Jeune et par race, - Meilleur Vétérain : entre le meilleur mâle et la meilleure femelle de la classe Vétérain et par race, - Meilleur Mâle : entre les meilleurs mâles de chaque classe (Jeune- Vétérain- Adulte – Champion) et par race, - Meilleure Femelle : entre les meilleures femelles de chaque classe (Jeune- Vétérain- Adulte – Champion) et par race. - Désignation d'un Meilleur de Race et d'un Best In Show Un trophée sera remis au meilleur chien de la RE Un même chien pourra participer à autant de R.E. qu'il le souhaite. Les trois affixes les plus représentés seront primés.

Article 4 : Classes et tarifs

Attention : Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

Les différentes classes individuelles proposées durant les Régionales d'Élevage seront :

Baby : de 3 à 6 mois donnant droit à l'attribution du Meilleur Espoir,

Puppy : de 6 à 9 mois donnant droit à l'attribution du Meilleur Espoir,

Jeune : de 9 à 18 mois donnant droit à l'attribution du Meilleur Jeune,

Intermédiaire : de 15 à 24 mois donnant droit à l'attribution du « **LION D'OR** » et/ou « **LION D'ARGENT** » en compétition avec la classe ouverte,

Ouverte : à partir de 15 mois donnant droit à l'attribution du « **LION D'OR** » et/ou « **LION D'ARGENT** », en compétition avec la classe intermédiaire,

Champion : à partir de 15 mois pour les champions nationaux de CS ou internationaux des pays membres de la FCI (justificatif à fournir) donnant droit à l'attribution du « **LION D'OR** » et/ou « **LION D'ARGENT** »,

Champion du Club : à partir de 15 mois sous présentation du Diplôme délivré par le C.C.T.F. – Ne permet pas de concourir pour le « **LION D'OR** » &/ou le « **LION D'ARGENT** », mais entre en compétition pour le Meilleur de Race,

Vétérain : à partir de 8 ans révolus donnant droit à l'attribution du Meilleur Vétérain,

Classe d'Élevage : (classe pouvant être constituée au poteau) Pour trois à cinq chiens de race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle (1) produits par le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Deux catégories sont prévues : « Adultes » (classe Ouverte, Intermédiaire, Champion, Jeune) et « Baby/Puppy »

Lot Reproducteur : (classe pouvant être constituée au poteau) pour tout sujet engagé se présentant avec au moins 5 de ses sujets, issus de 2 partenaires pour les femelles et de 3 partenaires pour les mâles, eux-mêmes inscrits en classe individuelle.

Règlement des engagements : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre du CCTF par chèque bancaire ou postal, CB, ou mandat international pour les étrangers.

Présentation : il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé. Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Refus ou Exclusion :

1/ des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de rembourser après les avoir acceptés.

2/ des chiens : à l'entrée ou en cours d'exposition.

A/ ceux refusés par le service vétérinaire

B/ ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés.

C/ ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

D/ ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

Jugements : les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement exclus par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite. Les jugements et qualificatifs seront identiques à une exposition traditionnelle, mais il ne sera pas délivré de CACS et RCACS de la S.C.C.

LION D'OR - Le **LION D'OR** ne peut être accordé qu'à un chien classé 1 « excellent » en classe Ouverte ou en classe Intermédiaire ou en classe Champion à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas obligatoirement la première place. Les juges font les propositions pour le **LION D'OR** d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine Reconnu.

Il appartient au Club de s'assurer pour l'homologation du **LION D'OR** que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le **LION D'OR** il peut lui être accordé le **LION D'ARGENT**.

Confirmation : Les chiens présentés pourront être examinés par un expert français présent. Se munir impérativement du formulaire de demande correctement rempli et signé, du certificat de naissance et de la carte d'identification du chien à confirmer. Le tatouage sur le chien doit être parfaitement lisible.

Les frais de participation aux R.E. (Régionale d' Elevage) seront identiques pour toutes les Régionales d'Elevage. Le tarif dégressif s'applique uniquement aux classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Champion en cas d'engagement de plusieurs chiens ayant le même propriétaire. Les classes Baby, Puppy, Vétéran n'entrent pas dans le tarif dégressif en cas d'engagement de plusieurs chiens ayant le même propriétaire. (1) NB : sont considérées comme classe individuelle les classes Ouverte, Intermédiaire, Jeune, Débutant, Puppy, Vétéran, Champion de Beauté.

Article 5 : Fonctionnement des R.E.

- Des régions limitrophes ne doivent pas organiser la même année de Régionale d'Elevage.

- Il pourra être mis en place des « jurys » de morphologie, de caractère et de mensurations (Grille de cotation). Les jugements peuvent s'effectuer avec un juge individuel ou par un jury collégial Dans ce cas chaque exposant devra présenter obligatoirement son chien dans l'ordre suivant : 1/ Jury de mensurations : (au minima 1 juge ou 1 assesseur ou 1 membre d'une des commissions d'élevage) 2/ Jury de caractère et de comportement : (T.A.N renvoi à la fiche du TAN en vigueur) (au minima 1 juge ou 1 assesseur ou 1 membre d'une des commissions d'élevage) 3/ Jury de morphologie : le jury doit comporter au moins un juge qualifié de la S.C.C. Un qualificatif est attribué compte tenu du standard de la race examinée (LA, ET, ST, TT) et de l'allure générale du sujet présenté. Qualificatifs pouvant être attribués : Excellent, Très Bon, Bon, Suffisant (Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Champion, Vétéran). Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur (Baby, Puppy).

Article 6 : Réclamations, Sanctions, Responsabilité

A/ Réclamations : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont

sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de **100 €** qui restera acquise au club organisateur si, après examen, elles sont reconnues sans fondement. Dans le cas des litiges et/ou de réclamations, seuls les statuts et règlement intérieur du club sont appliqués, complétés si nécessaire par les règlements généraux de la cynophilie édités par la S.C.C.

B/ Sanctions : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le C.C.T.F, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées à la S.C.C ;

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur - les exposants qui auront fait une fausse déclaration - les exposants qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité

- les exposants qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte à l'intégrité des Juges, du C.C.T.F et de la S.C.C

- les exposants qui auront remplacé un chien par un autre.

C/ Responsabilité : La société organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas que ce soit ou pour quelque cause que ce soit.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants, seuls responsables, acceptent d'une façon absolue, sans condition, ni réserve, tous les articles du présent règlement.

Article 7 : Service vétérinaire :

Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi – tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition – des chiens.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination du chien (**passport européen pour les étrangers**).

AVIS AUX EXPOSANTS ETRANGERS

1/ Le service des douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

2/ L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins 3 mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT EN FRANCE

1/ Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des chiens présentés sont assurés par un vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux normes sanitaires. Mes animaux doivent être en parfaite santé. L'origine de chacun d'eux devra pouvoir être justifiée à tout moment.

IMPORTANT : Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux photocopie du certificat de vaccination contre la rage des chiens provenant de l'étranger.

VERY IMPORTANT The administration departmental veterinary force the organizers to give to the service departmental veterinary surgeons photocopy of the certificate vaccination against the rage of the dogs coming from abroad. We ask you to join this photocopy to your sheet of engagement.

**** Pour tout point non précisé dans ce règlement, c'est le règlement en vigueur de la S.C.C. qui est applicable*

CLUB DES CHIENS TIBETAINS DE FRANCE

Affilié à la Société Centrale Canine – www.chienstibetains.com
Épagneul du Tibet – Lhasa Apso – Shih Tzu – Terrier du Tibet

Bulletin à renvoyer à :

CCTF Trésorerie - Frédérique Chance! - 5 Rue de la Bronque - Palus - 30290 St Victor la Coste

Paiement par chèque à l'ordre du C.C.T.F.

Paiement en ligne sécurisé par carte bancaire : <https://www.apaver.fr/clubdeschiens tibetainsdefrance>

Paiement par virement bancaire : **IBAN : FR76 1027 8061 5300 0200 0930 179 - BIC : CMCIFR2A**

BULLETIN D'ADHESION OU DE RE - ADHESION ANNEE 2025

Nom :	Prénom :
Nom * :	Prénom * :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tel :	
Courriel (impératif pour revue digitale) :	
Affixe (pour les éleveurs) :	
Races Tibétaine(s) * Lhasa-Apso / Shih-Tzu / Épagneul Tibétain / Terrier du Tibet	

*supprimer les mentions inutiles

Je déclare accepter l'ensemble des statuts et règlements de l'association, ne pas avoir été condamné pour maltraitance à animaux (Art 6 des statuts) et demande mon Adhésion (ou renouvelle mon adhésion) au C.C.T.F. en qualité de :

	Avec revue papier	Avec revue par courriel *
	Cotisation avec revue papier	Cotisation avec revue digitale
Actif	40 €00	30 €00
Couple	55 €00	45 €00
Éleveur	60 €00	50 €00
Couple Éleveur	60 €00	50 €00
Éleveur Étranger	75 €00	50 €00
Couple Éleveur Étranger	75 €00	50 €00
Bienfaiteur	72 €00 et plus	

1° Je suis parrainé par : 2° Je demande le parrainage du Club :

Date :

Signature du demandeur :

Signature du Parrain :

RÈGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CCTF (maj 29-01-2019)

Article 1 : OBJET

L'objectif du championnat de Beauté du Club est d'attribuer le titre de CHAMPION du club aux sujets de chacune de nos quatre races Tibétaines, Mâle et Femelle, qui se distinguent particulièrement et régulièrement au cours des manifestations spéciales d'Élevage, organisées par le Club des Chiens Tibétains de France et jugées par des Juges français ou Étrangers, spécialistes de nos races. Ce titre de champion du club n'étant pas un titre SCC mais simplement un concours interne au club, il ne pourra pas figurer sur le pédigrée. Le qualificatif excellent obtenu pourra servir à l'inscription dans la grille de cotation.

Article 2 : CERTIFICATS

Des Certificats d' Aptitude au Championnat du Club – titres appelés « LION D'OR » & « LION D'ARGENT » peuvent être accordés dans les expositions régionales d'élevage du club. – 1 LION D'OR (et un LION D'ARGENT) mâle. – 1 LION D'OR (et un LION D'ARGENT) femelle.

Article 3 : CONDITIONS D'ATTRIBUTION

3-a - A l'issue des jugements le juge peut attribuer le LION D'OR au meilleur entre les premiers des classes Intermédiaire, Ouverte et Champion, à condition qu'ils aient obtenu le qualificatif EXCELLENT.

3-b - De la même façon le LION D'ARGENT pourra être attribué au second meilleur mâle et à la seconde meilleure femelle.

3-c - Le propriétaire d'un chien Tibétain qui reçoit un certificat d'Aptitude au Championnat du Club reconnaît qu'en aucun

cas cela ne constitue un titre de champion du club. Seul le diplôme décerné par le club après fourniture du dossier complet d'homologation peut être reconnu comme titre de champion du club.

3-d - Si l'un des chiens ci-dessus est déjà champion du club il ne participera pas à l'attribution des LION D'OR et D'ARGENT et c'est le chien placé juste après lui dans sa classe qui pourra, lui, y participer.

Article 4 : TITRE DE CHAMPION DU CLUB

4-a- Le titre de Champion du CCTF sera décerné au mâle et à la femelle de chaque race ayant obtenu les récompenses suivantes ; attribuées par 3 juges différents ; 1 LION D'OR en régionale d'élevage, 1 excellent à la Nationale d'Élevage et 1 CACS en spéciale de race.

4-b- Le Diplôme de Champion Jeune de l'année sera décerné au mâle et à la femelle ayant obtenu dans l'année, sous 3 juges différents : 1 excellent en Cl. Jeune à la Nationale d'Élevage plus un 1^{er} excellent en Cl. Jeune en spéciale de race et un 1^{er} excellent en Régionale d'Élevage.

Le Diplôme de Champion Vétéran de l'année sera décerné au chien ayant obtenu : 1 excellent en Cl. Vétéran à la Nationale d'Élevage plus un excellent en Cl. Vétéran en spéciale de race et un 1^{er} Exc. en Régionale d'Élevage.

4-c- Pour obtenir ce titre et/ou ces diplômes, le chien devra présenter un pédigrée complet et être au minimum Niveau 2 de la Grille de sélection de la SCC en vigueur à compter du 1^{er} JANVIER 2018.

4-d - L'homologation devra être demandée au CCTF dès que les différents résultats auront été obtenus.

4-e - Si dans les deux ans* après l'obtention du premier LION D'OR, un chien ne peut faire homologuer son titre pour cause de dossier incomplet, le chien ayant obtenu le LION D'ARGENT (derrière ce premier LION D'OR) pourra faire valoir ses droits à l'homologation.

Article 5 : ATTRIBUTION DES DIFFERENTS TITRES :

5-a - Champion du club (entre intermédiaire, ouverte et champion) : Un LION D'OR /RE + Un CACS/Spéc. + Un exc. /NE, sous trois juges différents.

5-b- Champion Jeune de l'année : Un 1^{er} exc. /RE + Un 1^{er} exc. /NE et Un 1^{er} Exc. en spéciale sous trois juges différents.

5-c -Champion Vétérain de l'année : Un 1^{er} exc. /RE + Un 1^{er} exc. /NE et Un 1^{er} Exc. en spéciale sous trois juges différents.

NB : Ce règlement s'appliquera à compter de JANVIER 2019. Le club dispose d'un délai de deux mois pour instruire la demande à la date de réception du dossier complet.

Délai de deux ans : On entend par espace-temps de deux ans le délai qui peut s'écouler en amont et en aval de la date d'obtention du LION D'OR pour avoir les certificats et/ou qualificatifs requis par le présent règlement.

RÉCOMPENSES

Récompenses offertes par le Club

Lhasa Apso - Shih-Tzu – Épagneul du Tibet -Terrier du Tibet

1 Rosette & 1 Diplôme à tous les « Lion d'Or » & « Lion d'Argent »

1 rosette/coupe à tous les 1^o et 2^o EXC

de chaque classe et de chaque race

LOT D'ELEVAGE

1 Coupe pour le meilleur lot de chaque race

LOT REPRODUCTEUR

1 Coupe pour le meilleur lot de chaque race

MEILLEUR CHIEN DE LA R.E. 2025

1 Coupe

SPÉCIALES

Exposition	Type Expo	Date	Nom du juge
CHATEAUBRIANT	CACS	06/07/2025	Mme ESTRU Lydie
AMBES	CACS	20/07/2025	M. LEONARD Mickael (IR)
DIJON	CACS	06/09/2025	M. MIZERET Daniel
BEZIERS	CACIB	12/10/2025	Mme CHANCEL Frédérique
METZ	CACIB	09/11/2025	M. VANAKEN Jean François
CAVAILLON	CACS	06/12/2025	M. DEWAELE Patrick
ROUEN	CACS	05/12/2025	M. ARNOULT Daniel

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

MONCONTOUR

RE

28/09/2025

M. CABON

JOURNÉES AMICALES TIBÉTAINES

DELEGATION	MANIFESTATION	DATE	LIEU	JUGE
ALSACE-LORRAINE CHAMPAGNE- ARDENNES Nathalie MARCHEGIANI	JAT	05/10/2025	THIEBAUMENIL (54)	M. MULIN
AQUITAINE Catherine HARMAND- BADEUIL	JAT	28/06/2025	ST CREPIN ET CARLUCET (24)	Mme ESTRU
AUVERGNE Mireille ROUGER	JAT	21/09/2025	RIOM (63)	Mme ESTRU
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE Christelle COLOMBINI	JAT	26/10/2025	PLAINOISEAU (39)	Mme ESTRU
LANGUEDOC- ROUSSILLON Martine REYNAUD	JAT	05/10/2025	THUIR (66)	Mme CHANCEL- AGUIRRE
ILE DE FRANCE Dominique ZAWARTOSKI	JAT	13/09/2025	LE BLANC MESNIL (93)	M. ISTAS
NORD-PICARDIE Sabrina KAMINSKI	JAT	16/11/2025	BERLANCOURT LE CAUROY	M. LEQUAIN
NORMANDIE Alexandra NICOLAS	JAT	21/09/2025	BAYEUX (14)	M. LEQUAIN
RHONE-ALPES Christian BRINGOLET	JAT	14/09/2025	MARCY L'ETOILE (69)	Mme ESTRU

BREATH

Race	N° cat	ID	Nom du chien	Nom du propriétaire
SHIH TZU	7	203164000178598	CAN I BE YOURS BRILLIANT OF MORAVIA	Mlle CAPPE Cynthia
	10	643094100570363	LOURENS MEFISTO	Mme CORDIER Claudine
	11	250269610810292	USHIMI- TCHANG DE GIBE-DEMEAUX	Mme QUERE-ROBERT Marjorie
	17	250268780637976	UNE PERLE DE PAR HAZARD	Mme GUIDOUX Myriam
			Total	4

TAN

Race	N° cat	ID	Nom du chien	Nom du propriétaire
LHASSA APSO	2	616093902687562	CHALLENGE DREAMED A DREAM	Mme SAVARY Magalie
	4	250268502276397	VERY VERSACE'S VERSAILLES	Mme GONDRAAN-LE SAOUT Christelle
SHIH TZU	11	250269610810292	USHIMI- TCHANG DE GIBEDEMEAUX	Mme QUERE-ROBERT Marjorie
	13	250269591564773	VAIANA DU PALAIS DE BHAGAVAN	Mme QUERE-ROBERT Marjorie
	14	250269591531997	V'QUEEN OF LEGENDARY TIBETAN	M. YOK Yanirath
EPAGNEUL TIBETAIN	17	250268780637976	UNE PERLE DE PAR HAZARD	Mme GUIDOUX Myriam
	19	250268781237708	SWEET SHADOW'S DREAM VAYU-DEVA	Mme PICARD ROMAN Agnès
TERRIER DU TIBET	25	250268781189825	VELVET D'ELOCERA PARCK	Mme JOURDAIN Amélie
	34	250268781471492	VIDA DU MOULIN DE LA DURANDIERE	Mme EICHLER-NOURRY Stéfanie
	35	250269591716751	VVENI DU MOULIN DE LA DURANDIERE	Mme PRUNELLE Nathalie
			Total	10

EMPREINTE DENTAIRE

Race	N° cat	ID	Nom du chien	Nom du propriétaire
SHIH TZU	10	643094100570363	LOURENS MEFISTO	Mme CORDIER Claudine
	13	250269591564773	VAIANA DU PALAIS DE BHAGAVAN	Mme QUERE-ROBERT Marjorie
	14	250269591531997	V'QUEEN OF LEGENDARY TIBETAN	M. YOK Yanirath
EPAGNEUL TIBETAIN	21	250269590416474	SNOOPY DU HOUANG-HO	Mme M. DAHIREL Valérie et Alain
			Total	4

Statistiques des chiens inscrits

9e GROUPE

LHASSA APSO	5
BABY MALES.....	De 1 à 1..... 1
JEUNE MALES.....	De 2 à 2..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 3 à 3..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 4 à 4..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 5 à 5..... 1
SHIH TZU	13
PUPPY MALES.....	De 6 à 6..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 7 à 7..... 1
OUVERTE MALES.....	De 8 à 8..... 1
CHAMPION MALES.....	De 9 à 9..... 1
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 10 à 11..... 2
PUPPY FEMELLES.....	De 12 à 12..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 13 à 14..... 2
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 15 à 15..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 16 à 17..... 2
CHAMPION FEMELLES.....	De 18 à 18..... 1
EPAGNEUL TIBETAIN	12
JEUNE MALES.....	De 19 à 19..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 20 à 20..... 1
OUVERTE MALES.....	De 21 à 23..... 3
VETERAN MALES.....	De 24 à 24..... 1
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 25 à 25..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 26 à 27..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 28 à 29..... 2
VETERAN FEMELLES.....	De 30 à 30..... 1
TERRIER DU TIBET	8
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 31 à 31..... 1
BABY FEMELLES.....	De 32 à 32..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 33 à 35..... 3
CHAMPION FEMELLES.....	De 36 à 37..... 2
VETERAN FEMELLES.....	De 38 à 38..... 1

Soit 38 chiens inscrits pour 28 classes dans le 9e Groupe

**Soit 38 chiens inscrits pour 28 classes à l'exposition de R.E. Chiens du Tibet -
Châteaubriant (44)**

M. TEPPAZ-MISSON François (35)

LHASSA APSO

CLASSE BABY Mâles : 1
CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

SHIH TZU

CLASSE PUPPY Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE CHAMPION Mâles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 2
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1
CLASSE OUVERTE Femelles : 2
CLASSE CHAMPION Femelles : 1

EPAGNEUL TIBETAIN

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Mâles : 3
CLASSE VETERAN Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2
CLASSE OUVERTE Femelles : 2
CLASSE VETERAN Femelles : 1

TERRIER DU TIBET

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1
CLASSE BABY Femelles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 3
CLASSE CHAMPION Femelles : 2
CLASSE VETERAN Femelles : 1

LHASSA APSO

CLASSE BABY MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON Français

1 VERY VERSACE'S ALEXANDRE LE GRAND

LOF : 044591 Tat : 250268502393126 né le 22/02/2025 (TAI FANZA MEZZO PIANO X VERY VERSACE'S RENEE-DE-FRANCE) Prod. Mmes GONDRAN Vanessa / LE SAOUT Krystel Prop. Mme GONDRAN-LE SAOUT Christelle

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON Français

2 CHALLENGE DREAMED A DREAM

PKR : IX-105434 Tat : 616093902687562 né le 19/05/2024 ((CH) POLISH POKER ASTARTE GOLD X (CH) LOVE AFFAIR SAKURA LHASANIA) Prod. Mme MUSIAL Beata Prop. Mme SAVARY Magalie

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON Français

3 VICTORY MO PHIL DE KOEMPFER

LOF : 044365 Tat : 250269591382986 née le 15/10/2024 (PHIL MA WASABI DE KOEMPFER X OPRAH MO STARMAN DE KOEMPFER) Prod. MM. Mme PINDEL Laurent, François et Hélène Prop. M. FIDANZA Eric

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON Français

4 VERY VERSACE'S VERSAILLES

LOF : 044045 Tat : 250268502276397 née le 23/03/2024 (RANGER DE KEHL TA ZING X VERY VERSACE'S NOUVELLE VAGUE) Prod. Mmes GONDRAN Vanessa / LE SAOUT Krystel Prop. Mme GONDRAN-LE SAOUT Christelle

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON Français

5 VERY VERSACE'S UNE DAME DECOEUR

LOF : 043888 Tat : 250268502323683 née le 19/11/2023 (TAI FANZA NUMERO UNO X VERY VERSACE'S SAINTE MARIE) Prod. Mmes GONDRAN Vanessa / LE SAOUT Krystel Prop. Mme GONDRAN-LE SAOUT Christelle

SHIH TZU

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON Français

6 VANCE RYDER IMPERIAL DU LION D'AMBRE

LOF : 102397 Tat : 250269591923659 né le 27/10/2024 (R'DAMON OF AI HUONG LAN'S DREAMS X PHAN KHALEESI IMPERIAL DU LION D'AMBRE) Prod. Mme LE CAM Lydie Prop. Mme LE CAM Lydie

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON Français

7 CAN I BE YOURS BRILLIANT OF MORAVIA

CMKU : 7894/24 Tat : 203164000178598 né le 02/01/2024 (CH.URAGHAN BRILLIANT OF MORAVIA X PACIFIKA VESELYI GROEMLIN) Prod. Mme MIKULOVA Michaëla Prop. Mlle CAPPE Cynthia

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON Français

8 RED ROCK IMPERIAL DU LION D'AMBRE

LOF : 088495/08492 Tat : 250269811813960 né le 13/06/2020 ((CH) MAJIN SANJI IMPERIAL DU LION D'AMBRE X (CH) LENWE OF AI HUONG LAN'S DREAMS) Prod. Mme LE CAM Lydie Prop. Mme LE CAM Lydie

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON Français

9 THAI-PHONG PASSION JUST MAGIC OFLOVE

LOF : 084930/08496 Tat : 250268743049300 né le 05/07/2019 ((CH) JUST JACK OF MONDOSHAWAN X (CH) HAI PHONG LOVE LEE D'OYA SHIVO) Prod. Mlle CAPPE Cynthia Prop. Mlle CAPPE Cynthia

CLASSE NE CONCOURANT PAS MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON Français

10 LOURENS MEFISTO

RKF : 5627097 Tat : 643094100570363 né le 16/07/2019 (ZEIER GUT CHARM BESIDE X LOURENS LANLANDIYA) Prod. Mme SEVRYUGINA Irina Prop. Mme CORDIER Claudine

11 USHIMI- TCHANG DE GIBEDEMEAUX

LOF : 099621/09066 Tat : 250269610810292 né le 02/08/2023 ((CH) SHIMAO TCHANG DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS X SUNDARA IMPERIAL DU LION D'AMBRE) Prod. Mme MINOT Caroline Prop. Mme QUERE-ROBERT Marjorie

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**12 VIOLETTE DU CHATEAU D'ORIENT**

LOF : 103196 Tat : 250268781190975 née le 16/11/2024 (STEPHEN DES JOYAUX DU MAS ENCHANTE X TASHA DU CHATEAU D'ORIENT) Prod. Mme CADOT Nathalie Prop. M. BRETON Franck

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**13 VAIANA DU PALAIS DE BHAGAVAN**

LOF : 101423 Tat : 250269591564773 née le 09/05/2024 (TEENANGEL LAKE X OPHELIA DU PALAIS DE BHAGAVAN) Prod. Mlle QUERE-GUILLAUME Marjorie Prop. Mme QUERE-ROBERT Marjorie

14 V'QUEEN OF LEGENDARY TIBETAN

LOF : 101203 Tat : 250269591531997 née le 12/05/2024 ((CH) SUNSHINE DU LAC DE CUPIDON X BETTY BOOP Z KOJCA COLI) Prod. Mme M. YOK Sandrine et Yanirath Prop. M. YOK Yanirath

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**15 UCELLA OF LEGENDARY TIBETAN**

LOF : 099688/13956 Tat : 250269591318104 née le 23/09/2023 ((CH) SUNSHINE DU LAC DE CUPIDON X BETTY BOOP Z KOJCA COLI) Prod. Mme M. YOK Sandrine et Yanirath Prop. M. YOK Yanirath

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**16 BIANCA BRILLIANT OF MORAVIA**

LOF : 102226/13969 Tat : 203164000149548 née le 02/06/2023 ((CH) CINQUE PORTS ROBIN HOOD X MIRTJA VESELIY GREMLIN) Prod. Mme MIKULOVA Michaela Prop. Mlle CAPPE Cynthia

17 UNE PERLE DE PAR HAZARD

LOF : 098202/13850 Tat : 250268780637976 née le 05/04/2023 (DANVITO INTUITION'S SINGLE BOY X ROMY SCHNEIDER MADE IN ALBIZZIA) Prod. Mme TREHIN-ZAVADESCO Josiane Prop. Mme GUIDOUX Myriam

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**18 THAI-PHONG PASSION JUST BEST OFLOVE**

LOF : 084931/12596 Tat : 250268743049271 née le 05/07/2019 ((CH) JUST JACK OF MONDOSHAWAN X (CH) HAI PHONG LOVE LEE D'OYA SHIVO) Prod. Mlle CAPPE Cynthia Prop. Mlle CAPPE Cynthia

EPAGNEUL TIBETAIN**CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François****19 SWEET SHADOW'S DREAM VAYU-DEVA**

LOF : 013898 Tat : 250268781237708 né le 21/03/2024 (SADKO SAMOTSVETY KAZBEK X SHELBY PRINCESSE MIRACULEUSE D'ELOCERA PARCK) Prod. Mme NESTICKY-MARTIN Lucie Prop. Mme PICARD ROMAN Agnès

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**20 U'SHERPA DU LAC YAMDROK TSO**

LOF : 013701 Tat : 250269100352407 né le 29/08/2023 (TASHI DELEK DES LUEURS D'ANTARES X PADME DU LAC YAMDROK TSO) Prod. Mme NOEL Isabelle Prop. Mme NOEL Isabelle

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**21 SNOOPY DU HOUANG-HO**

LOF : 012565/01597 Tat : 250269590416474 né le 15/07/2021 (MISTER DES ANGES D'AVALO X OPAME DU HOUANG-HO) Prod. Mme THARAULT Léa Prop. Mme M. DAHIREL Valérie et Alain

22 TANGO

T.I. : 013942/01661 Tat : 250268502203355 né le 12/10/2022 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. Mlle LEMAIRE Magalie

23 ULKY DU HOUANG-HO

LOF : 013634/01670 Tat : 250269610698313 né le 09/07/2023 (OLAZZA KAILASH X REVE DU HOUANG-HO) Prod. Mme THARAULT Léa Prop. Mlle THARAULT Léa

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**24 GYALPO DU HOUANG-HO**

LOF : 006441/01110 Tat : 250269604385128 né le 04/05/2011 (DOUX TAM TAM OF LOLLIPOP X CANNELLE DU HOUANG-HO) Prod. Mme MINOTTE Anne-Marie Prop. Mlle THARAULT Léa

CLASSE NE CONCOURANT PAS MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**25 VELVET D'ELOCERA PARCK**

LOF : 013983 Tat : 250268781189825 né le 15/06/2024 (PEPITO MI CORAZON DE LA VALOUBIERE X LOBSANG PARTY ALL NIGHT) Prod. Mme LEBRETON Frédérique Prop. Mme JOURDAIN Amélie

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**26 U'YANG DU LAC YAMDROK TSO**

LOF : 013697 Tat : 250269100352402 née le 29/08/2023 (TASHI DELEK DES LUEURS D'ANTARES X PADME DU LAC YAMDROK TSO) Prod. Mme NOEL Isabelle Prop. Mme NOEL Isabelle

27 VAA-EK DES ROSSOLIS DE KERWALL

LOF : 013881/02312 Tat : 250269611001829 née le 26/02/2024 (JUNIOR DU HOUANG-HO X MAA-XU LI DES ROSSOLIS DE KERWALL) Prod. Mme LERAT Sylvette Prop. Mme LERAT Sylvette

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**28 UNA DU HOUANG-HO**

LOF : 013632/02293 Tat : 250269610698229 née le 09/07/2023 (OLAZZA KAILASH X REVE DU HOUANG-HO) Prod. Mme THARAULT Léa Prop. Mlle THARAULT Léa

29 URIAL UNIQUE PRINCESSE D'ELOCERA PARCK

LOF : 013461/02270 Tat : 250268780536614 née le 26/02/2023 (UANG SAN SULIVAN DE LA VALLEE DU KYL X SALLYWEL D'ELOCERA PARCK) Prod. Mme LEBRETON Frédérique Prop. Mme NOEL Isabelle

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**30 OLAZZA KURTISAN**

SF : 26106/16 Tat : 968000010391717 née le 10/04/2016 (ARUNDINA PHUCEE AMBA X OLAZZA SHARMING) Prod. Mme PERTTOLA Maija Prop. Mlle THARAULT Léa

TERRIER DU TIBET**CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François****31 UNAN KAOU DU KYIL-KHOR**

LOF : 013625/01692 Tat : 250269610935105 né le 16/11/2023 (KUNDALI OR GANDI X KUNDALI MANDALA IN THE SKY) Prod. Mmes MASSON-BERGEAULT Claire et Leïla Prop. Mme EICHLER-NOURRY Stéfanie

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**32 JEDI'S PARK AU BOUT DE'MES REVES**

LOF : 013844 Tat : 250268781144304 née le 10/01/2025 (SUN KOSI SHAKE YOUR BOOTY X BEAUTY OF THE GALAXY GWENDOLIN) Prod. Mme HENO Anne Prop. Mlle BELLIARD Chrystelle

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François**33 VAIA DU MOULIN DE LA DURANDIERE**

LOF : 013778 Tat : 250268781471495 née le 30/09/2024 (DIORISSIMO TAI TIK JUMS X SUNNY DU MOULIN DE LA DURANDIERE) Prod. M. THEBAULT Bernard Prop. Mme LAUREL Yolande

34 VIDA DU MOULIN DE LA DURANDIERE

LOF : 013777 Tat : 250268781471492 née le 30/09/2024 (DIORISSIMO TAI TIK JUMS X SUNNY DU MOULIN DE LA DURANDIERE) Prod. M. THEBAULT Bernard Prop. Mme EICHLER-NOURRY Stéfanie

35 VVENI DU MOULIN DE LA DURANDIERE

LOF : 013661 Tat : 250269591716751 née le 14/05/2024 (DIORISSIMO TAI TIK JUMS X TSE JAMBAYANG PROLONG CHANEL'S MEMORY) Prod. M. THEBAULT Bernard Prop. Mme PRUNELLE Nathalie

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François

36 ROXANE DU VENT LEVANT

LOF : 012778/01975 Tat : 250269608651101 née le 01/09/2020 (BOSHANTI MADDOX X MILEY DU VENT LEVANT) Prod. M. Mlle BEUCHER Guy / NORMAND Mathilde Prop. Mlle BELLIARD Chrystelle

37 SUMMER NIGHT SINAI OF BALSHY

LOF : 013073/02016 Tat : 250269610143627 née le 30/09/2021 (TI LA SHU CALIFORNIA DREAM X KARAMYST NEW SHINING STAR) Prod. Mmes DESVARENNES Sandrine / LEONE Elisabeth Prop. Mme DESVARENNES Sandrine

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. TEPPAZ-MISSON François

38 KARAMYST NEW SHINING STAR

LOF : 012252/01893 Tat : 985111001310880 née le 12/02/2017 (ECCO DOMANI'S CELESTIAL DESTINY AT ARAKI X KARAMYST SUNFLOWER) Prod. Mme KING Karen Prop. Mme DESVARENNES Sandrine

Liste des exposants
R.E. Chiens du Tibet - Châteaubriant (44) samedi 05 juillet 2025

B

BELLIARD Chrystelle 416, St Louis 44440 RIAILLE	32-36
BRETON Franck	12

C

CAPPE Cynthia 665, route de St Paul 27800 ST ELOI DE FOURQUES	7-9-16-18
CORDIER Claudine 30, rue Notre Dame de Bon Secours 60300 SENLIS	10

D

DAHIREL Valérie et Alain	21
DESVARENNES Sandrine 4, square Ernest Defay 78280 GUYANCOURT	37-38

E

EICHLER-NOURRY Stéfanie	31-34
-------------------------	-------

F

FIDANZA Eric 4, chemin du Moulin 28150 YMONVILLE	3
--	---

G

GONDRAN-LE SAOUT Christelle La Chatouillette 56800 GUILLAC	1-4-5
GUIDOUX Myriam	17

J

JOURDAIN Amélie	25
-----------------	----

L

LAUREL Yolande	33
LE CAM Lydie Le Pont de Terre 44380 PORNICHET	6-8
LEMAIRE Magalie	22
LERAT Sylvette 22, Piou 44260 MALVILLE	27

N

NOEL Isabelle	20-26-29
---------------	----------

P

PICARD ROMAN Agnès	19
PRUNELLE Nathalie Kerganiet St Lallu 56240 INGUINIEL	35

Q

QUERE-ROBERT Marjorie	11-13
-----------------------	-------

S

SAVARY Magalie GAEC de l'Audray Audray 53320 BEAULIEU SUR OUDON	2
---	---

T

THARAULT Léa Le Gage 35720 PLEUGUENEUC	23-24-28-30
--	-------------

Y

YOK Yanirath	14-15
--------------	-------

Spécial Club des Tibétains



VDV

van de velde

Articles pour chiens et chats

<https://www.vdv-vandevelde.com>

Rendez-vous sur
notre site Internet :



Code parrainage **04688205**



Bi-Phase
Wash'n Dry
Shampooing
Poudre
Brosses
Élastiques
Laises
Jouets



@vdv_vandevelde



VDV Van de Velde

cedia.fr

au service de la cynophilie



vo**tre** partenaire expo

engagements en ligne & résultats des expositions

catalogue, revue, affiche, flyer, newsletter, mailing...



facebook.com/cedia.fr/





paris
BIOGANCE
pure élégance



Élégant
jusqu'aux bouts
des pattes...



20%
DE REMISE

CODE : BGCTF20



Rendez-vous sur
www.biogance.fr

LOOKCARE
ONLY FOR PETS
MADE IN FRANCE



CLUB DES CHIENS TIBETAINS DE FRANCE

<http://www.chienstibetains.com>